

Mercredi 17 Mars 2010

## **SAINT-PIERRE-DU-MONT. Le long Conseil municipal de lundi soir a montré que l'ambiance était toujours tendue. Ça risque de durer**



Jean-Pierre Jullian et sa garde rapprochée. Le maire de Saint-Pierre est impitoyable avec son opposition de gauche et plus coulant avec celle de droite. (photo pascal bats)

Les réunions du Conseil municipal sont rares à Saint-Pierre-du-Mont. Du coup, ça dure longtemps. Lundi soir, c'était 3 h 15. Pas mal mais moins bien que l'avant-dernier en date, le 16 décembre, où le chronomètre affichait 3 h 30.

Ces 3 h 15 ont montré si besoin en était encore que la nouvelle donne au sein du conseil (Jullian et ses fidèles se comptent 14, ses dissidents sont 12 et l'opposition de droite toujours 3) entraîne des tensions palpables, parfois criantes.

Pour faire simple, le maire est patient, conciliant, didactique avec son opposition de droite et virulent, impatient, fermé face à son opposition de gauche. Celle qu'il appelle « les autres ».

Alain Salomon et Olivier Boissé en tirent les bénéfices. Ils ont droit à un temps de parole qu'ils n'espéraient sans doute pas il y a encore un an. Christophe Linxe et Nicolas Chevalier, les plus bavards, voire Éric Fricot et Françoise Dubourdiou quand ils se lancent, sont à peu près sûrs de se faire rabrouer, asticoter, renvoyer à leurs chères études.

### **Linxe part avant l'heure**

Pas folle et consciente de la différence de traitement, l'opposition de droite prend ses aises et c'est d'ailleurs entre Alain Salomon et Christophe Linxe, en fin de conseil, qu'aura lieu l'altercation du soir. Il est question d'orientations budgétaires et le positionnement politique

des uns et des autres prend le pas sur d'autres considérations. « Qu'est-ce que c'est que ce mec ? », lance l'élu de droite. « Si vous me cherchez, vous allez me trouver. » Sans doute fatigué par le climat, Christophe Linxe finira d'ailleurs par quitter la séance avant son terme.

Voilà pour la forme, pas terrible par moment. Sur le fond, la musique est plus mélodieuse. Seuls deux dossiers n'ont pas été votés à l'unanimité. Celui concernant le Plan local de l'habitat (abstention du groupe Saint-Pierre Autrement) et celui traitant du Sivu des berges de la Midouze (abstention du seul Éric Fricot). Il faut dire aussi que les deux points principaux du conseil n'appelaient pas à vote mais à débat. En l'occurrence, le Projet d'aménagement et de développement durable nécessaire à la révision du PLU qui ouvrait la séance et les orientations budgétaires qui la clôturaient.

### **Unanimes presque toujours**

Le Plan d'aménagement et de développement durable permet à Jean-Pierre Jullian de présenter le projet de zone commerciale au niveau du secteur Loustau-Lubet, ce projet auquel on accole volontiers le nom de Bernard Bornancin, le patron du Leclerc (lire notre édition d'hier). Pas de hurlements de joie à cette annonce, ni non plus de cris d'épouvante d'ailleurs. En fait, la réaction du conseil est aussi neutre que le projet est ambitieux.

Sans entrer dans les détails de ce plan vaste et précis s'articulant évidemment avec le Plan local de l'habitat, il est bon de mentionner que Jean-Pierre Jullian refuse que dans le futur PLU, « un seul mètre carré non constructible passe constructible ». Mais parallèlement, il faudrait 500 logements supplémentaires d'ici à 2015 dont 150 à 170 logements sociaux répartis, afin de favoriser la mixité sociale, sur au moins quatre secteurs distincts de la commune.

Potentiellement et afin de ne pas consommer trop d'espace, ces constructions nouvelles pourraient avoir deux étages mais pas plus. C'est dans le périmètre de la rocade que se fera ce développement urbain. Les espaces boisés seront maintenus en zone naturelle.

Pour ceux qui aiment ça, le prochain conseil, qui sera grandement consacré au vote du budget, aura lieu début avril et non pas fin mars comme envisagé initialement.

« Les impôts n'ont pas augmenté depuis 15 ans, ce sera encore le cas cette année. » Même confronté à une « perte considérable de ressources fiscales », Jean-Pierre Jullian se refuse à augmenter l'imposition locale. Cette perte est due à « l'effondrement des dotations de l'État ».

Entre 2009 et 2010, la Dotation globale de fonctionnement a été diminuée de 76 000 euros (c'était déjà moins 106 000 euros en 2009). La nouvelle méthode de recensement ayant fait passer la commune sous la barre des 10 000 habitants, elle perd son éligibilité à la Dotation de solidarité urbaine. En deux ans, elle a perdu 280 000 euros (dont la moitié cette année).

Pour l'année 2010, le budget principal s'établira à 9 millions d'euros. 6,7 millions (avec les opérations reportées) seront consacrés aux recettes d'investissement.

Les restes à réaliser concernent la nouvelle mairie pour 3,7 millions d'euros, le centre de loisirs pour 197 000, la Maison des associations pour 455 000, l'enfouissement des réseaux et l'aménagement urbain pour 637 000 euros.

Au titre des opérations nouvelles, il sera investi 1,5 million dans l'école Frédéric-Mistral, 170 000 euros à la maternelle du Biarnès, 300 000 euros pour la crèche, 500 000 pour le Cosec (dont la piscine), 250 000 euros pour le centre technique, 50 000 pour le jardin public, 50 000 également pour le rond-point de la Légion-d'Honneur...

**Auteur : Jean-François renaut**  
[jf.renaut@sudouest.com](mailto:jf.renaut@sudouest.com)